

## Masque à l'école : les raisons de la défiance

*L'obligation du port du masque facial chez les plus jeunes peut surprendre et choquer. Au point que des parents, des professeurs et des professionnels de santé montent au créneau pour défendre l'intérêt supérieur de l'enfant. En cause : la dénonciation de risques sanitaires et d'impacts psychiques liés à un usage prolongé et systématique de ce dernier.*

Lorsqu'on sait les difficultés de beaucoup d'adultes à garder un masque correctement positionné, le nombre de fois qu'il est touché avec des mains pas forcément propres, on peine à imaginer comment de très jeunes enfants pourront y parvenir. Le port du masque est déjà mal vécu par de nombreux collégiens, alors à 6 ans...



### Des risques pour la santé?

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) mentionne des **possibilités d'autocontamination, de difficultés respiratoires, de réactions cutanées ainsi que des problèmes de communication**, ce qui n'est pas anodin. Deux semaines après la rentrée, des médecins constataient déjà de tels troubles chez des enfants. Le masque est connu pour provoquer des irritations chez certaines personnes en fonction des substances qu'il renferme, susceptibles de réveiller ou d'exacerber un eczéma ou autres maladies de peau. Or, celles-ci touchent près de 10% des enfants de moins de dix ans.

L'OMS met en garde<sup>1</sup> sur le «risque potentiellement accru d'autocontamination dû au fait de manipuler un masque facial puis de se toucher les yeux avec des mains contaminées». Entre le masque utilisé par un professionnel de santé habitué à son utilisation dans un milieu aseptisé et l'usage quotidien que peut en faire tout citoyen, il y a un sacré fossé. Cette évidence aurait-elle été oubliée?

La question d'**éventuels composants toxiques** est également soulevée. Notamment pour les masques en tissu qui, bien que plus confortables, semblent plus à risque sur le plan toxicologique.<sup>2</sup> L'Anses



[Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail] recommande le lavage de ces masques avant le premier emploi et après chaque utilisation – le port durant quatre heures maximum – et leur remplacement sitôt qu'ils sont humides. Des conditions qui risquent d'être difficiles à appliquer pour de jeunes enfants et leurs familles, de l'aveu même de l'agence, qui n'écarte pas un risque sanitaire à moyen terme, notamment par **accumulation de métaux dans l'organisme** (masques traités par deux substances actives, la zéolithe d'argent et la zéolithe de cuivre).<sup>3</sup>

<sup>1</sup> [Site World Health Organization – Advice on the use of masks in the context of Covid-19 : interim guidance, 6 April 2020.](#)

<sup>2</sup> [Site Reporterre – Les masques distribués par l'Etat sont-ils toxiques? - l'enquête de Reporterre. /](#)

N.d.l.r. : Il existe cependant des [masques en tissu certifiés](#), comme ceux de [Keller Trading](#), de fabrication suisse.

<sup>3</sup> [Site Anses – Masques en tissu lavables de la marque DIM : évaluation des risques liés au traitement par des zéolithes d'argent et des zéolithes d'argent et cuivre.](#)

## Masques à l'école : une nécessité de santé publique... ou pas?

La Société française de pédiatrie déclarait en juin 2020 que «le port d'un masque dans les crèches, les écoles maternelles et primaires pour les enfants sans pathologie sous-jacente grave n'est ni nécessaire, ni souhaitable, ni raisonnable». <sup>4</sup> **A la rentrée encore, elle maintenait que l'enfant, en particulier de moins de dix ans, ne contribue pas significativement à la transmission de SARS-CoV2**, évoquant un très faible taux d'attaque secondaire à partir des enfants, ainsi que la rareté des clusters à point de départ pédiatrique. <sup>5</sup>



Pour l'OMS, «les avantages, pour les enfants, du port du masque pour limiter la contamination par la Covid-19, devraient être évalués par rapport aux dommages potentiels associés au port du masque, y compris la faisabilité et l'inconfort, ainsi que les préoccupations sociales et les problèmes de communication». <sup>6</sup> **Selon des avocats, cette évaluation préalable n'a pas été respectée et les études scientifiques disponibles ne permettent pas de trancher.** Dès lors, est-il concevable de l'imposer? En Suède, où il n'y a pas eu de confinement jusqu'à présent, la rentrée s'est effectuée normalement, les enfants restant libres de porter ou non le masque. Avec une incidence très basse de neuf cas pour cent-mille enfants scolarisés et une population beaucoup plus sereine. <sup>7</sup>

Le D<sup>r</sup> Nicole Delépine, oncopédiatre, est catégorique : «Parmi plus de vingt études épidémiologiques dans plus de dix pays qui ont recherché opiniâtement des contaminations à partir d'enfants de moins de quinze ans, aucune n'a pu mettre en évidence un seul exemple réellement probant.» Ce n'est pas l'avis du collectif *Stop-Postillons*, qui a défendu le port généralisé des masques dans l'espace public : «L'école primaire reste la principale brèche par laquelle se propage le virus. Si les parents se protègent par leurs masques au travail, mais que les enfants se transmettent le virus à l'école, la contamination se fait de foyer en foyer par cette brèche.» <sup>8</sup>



Pourtant, **selon le journal de la Société américaine de pédiatrie, les enfants ne sont pas à blâmer dans la transmission du virus.** Les enfants d'âge scolaire sont des facteurs de transmission du SARS-CoV-2 beaucoup moins importants que les adultes. Le SARS-CoV-2 semble **se comporter de manière très différente de la grippe, pour laquelle la transmission en milieu scolaire est reconnue** comme un facteur important de l'épidémie. Par conséquent, il faut envisager sérieusement des stratégies qui permettent aux écoles de demeurer ouvertes, même pendant les périodes de propagation du virus. <sup>9</sup>

<sup>4</sup> [Site Société française de pédiatrie – Propositions de la Société française de pédiatrie et des sociétés de spécialités pédiatriques pour favoriser le retour des enfants avec maladie chronique dans leur établissement scolaire.](#)

<sup>5</sup> [Site Société française de pédiatrie – Covid-19 et écoles - Propositions de la Société française de pédiatrie.](#)

<sup>6</sup> [Site World Health Organization – Conseils sur le port du masque par les enfants dans la communauté, dans le cadre de la pandémie de Covid-19.](#)

<sup>7</sup> [Site John Wiley & Sons, Inc. – Paediatric Covid-19 admissions in a region with open schools during the two first months of the pandemic.](#)

<sup>8</sup> [Site Ecrans anti-postillons \(EAP\) – Communiqué du 9 septembre : il est encore temps de colmater les dernières brèches.](#)

<sup>9</sup> [Site American Academy of Pediatrics – Covid-19 transmission and children : The child is not to blame.](#)

**Chez les enfants, il n'y aurait pas de groupes à risque comme chez les adultes.** «Nous n'avons pas constaté que des petits ayant d'autres maladies présentaient un Covid-19 sévère», confirme Noémie Wagner, pédiatre à Genève. Les professeurs de pédiatrie Christèle Gras-Le Guen et Régis Hankard enfoncent le clou : pour eux, le Covid n'est définitivement pas une maladie pédiatrique. «L'idée qui se dégage de ces observations est qu'il ne faut surtout pas que les enfants fassent l'objet de mesures draconiennes, pénibles à vivre, qui pourraient bouleverser leur quotidien, alors que ce microbe ne les concerne que vraiment très peu.»<sup>10</sup>



De quoi y perdre son latin. Et c'est justement cette **confusion permanente**, ajoutée à une peur devenue presque irrationnelle, qui peut expliquer **l'absence du débat massif que ces questions devraient soulever**.

### Plaintes en cours

Le collectif *Parents 2021*, inspiré de l'association du même nom, qui est très active en Belgique, **devrait déposer dans les jours prochains une plainte pour mise en danger et tromperie**, avec l'aide des avocats Séverine Manna et Rémy Philippot d'*Agir Ensemble*, et Carlo Brusa de *Réaction19*. Ces avocats rappellent qu'«une atteinte aux libertés essentielles doit être justifiée, limitée et proportionnée», des conditions ici non réunies selon eux. La responsable du groupe appelle à ne pas mettre les enfants à l'école pour cette semaine de rentrée, le temps de mettre en place la réponse juridique. Déjà, de nombreuses vidéos de parents indignés circulent sur internet contre une mesure qu'ils considèrent comme de la maltraitance envers les enfants.

**En Grande-Bretagne**, où s'est inauguré un nouveau confinement le 5 novembre 2020, les autorités ont quant à elles mis en place une contrainte plus raisonnable ou de «juste milieu», c'est-à-dire à même de rassurer les uns comme les autres. **Obligatoire seulement après 11 ans, le masque doit être porté par les élèves en dehors des classes**, c'est-à-dire dans les espaces communs où la distanciation sociale est difficile à maintenir. Après 11 ans, les exemptions sont possibles pour raisons médicales.<sup>11</sup>



Par contraste, dans certains collèges en France déjà, **des élèves ont été exclus pour défaut de masque, malgré un certificat médical de contre-indication** en bonne et due forme. Ces élèves se sont retrouvés dans une situation de déscolarisation difficilement acceptable. Une solidarité s'est mise en place, notamment sous l'impulsion du collectif *Enseignant(e)s en résistance*, pour improviser une continuité de l'instruction. Surréaliste dans un pays comme le nôtre au XXI<sup>e</sup> siècle. Pour M<sup>e</sup> Carlo Brusa, très actif contre les mesures sanitaires actuelles qu'il estime illégales, en obligeant les enfants de 6 ans à porter un masque, la limite de l'acceptable a été franchie. A l'opposé, les enseignants du collectif *Stylos rouges* lancent un appel à la grève parce qu'ils estiment que le gouvernement n'en fait pas encore assez et que les mesures sanitaires restent insuffisantes pour les protéger du risque de Covid.

<sup>10</sup> [Site UP' Magazine – La Covid-19 n'est pas une maladie qui concerne les enfants.](#)

<sup>11</sup> [Site Gov.uk – Guidance - Face coverings in education.](#)

## **Pour certains, une déshumanisation inacceptable**

L'enjeu du masque n'en masque-t-il pas d'autres, encore plus indicibles dans le contexte actuel? **La distanciation sociale**, désormais mot d'ordre de nos interactions quotidiennes, **n'est pas sans conséquence dans la prime enfance**. N'oublions pas que les enfants vont aussi à l'école pour



apprendre à se socialiser, à construire leur système relationnel. **Des psychologues alertent sur l'impact de ces mesures** sur l'apprentissage, sur le développement de l'enfant et sur la structure de personnalité, autant dire sur les adultes que nous sommes en train de construire.<sup>12</sup>

Des parents nous font savoir que leurs jeunes enfants, y compris en maternelle, sont conditionnés par les enseignants à ne pas toucher leurs camarades et en viennent à ne plus vouloir être touchés par les parents une fois rentrés à la maison. La neuroplasticité étant très forte à cet âge, **la façon d'entrer en relation avec l'autre risque d'être impactée durablement**.

**On regrettera une fois encore la bipolarisation «pro ou anti» qui rend illisible tout débat en l'enfermant dans l'émotionnel**, alors que la réponse est souvent : «ça dépend». En tout cas, vu la brutalité avec laquelle cette mesure a été prise et imposée aux familles et aux enseignants, sans recul ni concertation, on peut comprendre les réticences. **Toute action de santé, préventive ou curative, individuelle ou collective, doit reposer sur le précepte hippocratique : d'abord, ne pas nuire**.

Dimitri Jacques

Source : Site internet [Alternative santé](#) – 04.11.20 / Mis à jour 28.12.20

Mise en forme : APV

Date de parution sur [www.apv.org](http://www.apv.org) : 27.11.20

---

<sup>12</sup> [Site www.ladepeche.fr](http://www.ladepeche.fr) – *Port du masque obligatoire dès 6 ans : quel impact sur les enfants?*